

Mairie du Bouscat

BP 20045  
33491 Le Bouscat Cedex

Tél. : 05 57 22 26 66

Fax : 05 57 22 26 72

[www.mairie-le-bouscat.fr](http://www.mairie-le-bouscat.fr)

Le Bouscat, le 9 Mai 2014

**Affaire suivie par : Yannick UHEL**  
Directeur Général des Services  
[yuhel@mairie-le-bouscat.fr](mailto:yuhel@mairie-le-bouscat.fr)



**Objet :** Lettre de recommandation

Je soussigné, Patrick BOBET, Maire de la commune du BOUSCAT (33110), certifie avoir missionné au cours de ces quatre dernières années le cabinet d'avocats CASAMAJOUR & URBANLAW.

Maître Clotilde CASAMAJOUR intervient en tant qu'unique conseil de la commune dans les domaines de l'urbanisme réglementaire et de l'urbanisme opérationnel. Elle intente pour le compte de la commune les actions en justice nécessaires et agit en défense dans les actions intentées contre elle.

L'analyse des dossiers précontentieux et/ou contentieux, l'établissement des stratégies et la qualité intrinsèque des mémoires produits démontrent d'une réelle compétence de ce cabinet d'avocats sur la place bordelaise et au-delà de celle-ci.

Ce cabinet d'avocats dispose de surcroît en interne des qualités d'expertise et des capacités de réactivité nécessaires. Nous entretenons avec Maître Clotilde CASAMAJOUR et ses collaborateurs une réelle relation privilégiée indispensable pour une collectivité comme la nôtre.

Le Maire



Patrick BOBET

